



AUTOPARTAGE

Comment s'inscrire à Mouv'nGo ?

Inscription possible
en mairie

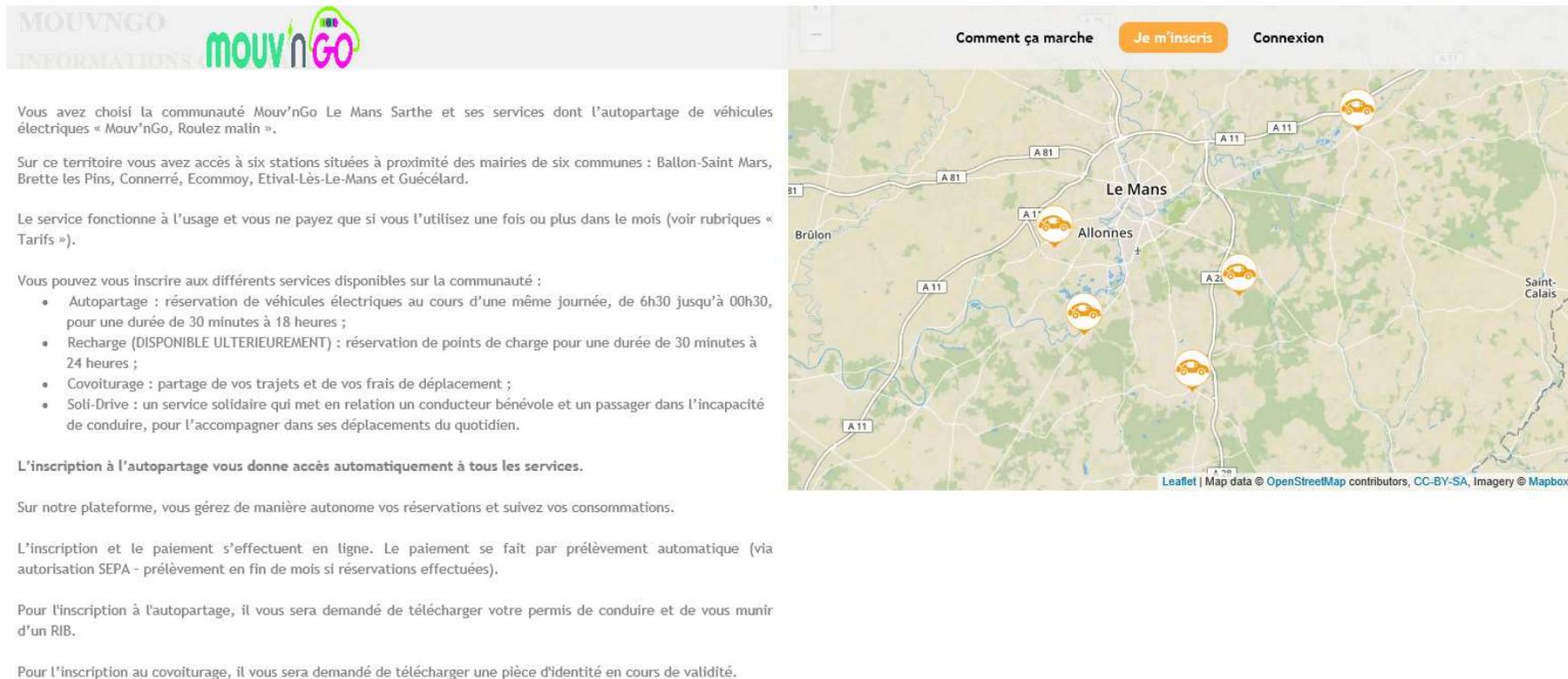


1 Rendez-vous sur la plateforme mouvngo.clem.mobi/autopartage

et cliquez sur

Je m'inscris

2 Vous accédez sur la page « Informations Générales » du service Mouv'nGo



MOUVNGO
INFORMATIONS 

Vous avez choisi la communauté Mouv'nGo Le Mans Sarthe et ses services dont l'autopartage de véhicules électriques « Mouv'nGo, Roulez malin ».

Sur ce territoire vous avez accès à six stations situées à proximité des mairies de six communes : Ballon-Saint Mars, Brette les Pins, Connerré, Ecommoy, Etival-Lès-Le-Mans et Guécélard.

Le service fonctionne à l'usage et vous ne payez que si vous l'utilisez une fois ou plus dans le mois (voir rubriques « Tarifs »).

Vous pouvez vous inscrire aux différents services disponibles sur la communauté :

- Autopartage : réservation de véhicules électriques au cours d'une même journée, de 6h30 jusqu'à 00h30, pour une durée de 30 minutes à 18 heures ;
- Recharge (DISPONIBLE ULTERIEUREMENT) : réservation de points de charge pour une durée de 30 minutes à 24 heures ;
- Covoiturage : partage de vos trajets et de vos frais de déplacement ;
- Soli-Drive : un service solidaire qui met en relation un conducteur bénévole et un passager dans l'incapacité de conduire, pour l'accompagner dans ses déplacements du quotidien.

L'inscription à l'autopartage vous donne accès automatiquement à tous les services.

Sur notre plateforme, vous gérez de manière autonome vos réservations et suivez vos consommations.

L'inscription et le paiement s'effectuent en ligne. Le paiement se fait par prélèvement automatique (via autorisation SEPA - prélèvement en fin de mois si réservations effectuées).

Pour l'inscription à l'autopartage, il vous sera demandé de télécharger votre permis de conduire et de vous munir d'un RIB.

Pour l'inscription au covoiturage, il vous sera demandé de télécharger une pièce d'identité en cours de validité.

3 Prenez connaissance des informations générales et cliquez sur

PASSER A L'ETAPE SUIVANTE

4 Les services Mouv'nGo Autopartage et Soli-Drive sont cochés par défaut. Nous vous recommandons de conserver Soli-Drive coché. En effet, en conservant le service Soli-Drive, vous pourrez à la fois solliciter un chauffeur bénévole si par exemple vous êtes, temporairement, dans l'incapacité de conduire, ou bien devenir vous-même ultérieurement chauffeur bénévole

5 Cliquez sur la formule **Mouv'nGo - Flex** (cliquez sur l'encadré - cf. ci-dessous)

MOUVNGO - FLEX

Sans engagement

Facturation par créneaux (matin, après midi, soir)

Réservation sur 1 créneau : 8€
Réservation sur 2 créneaux : 13€
Réservation sur 3 créneaux : 18€

4€ de frais de gestion si utilisation du service dans le mois

6 Et Cliquez ensuite sur  à la droite de l'écran

Vous arrivez à l'étape 3/3 de votre inscription « Moyen de Paiement »

10 Cliquez sur 

11 À l'aide de votre RIB, veuillez renseigner **vos identifiants BIC et IBAN** et cliquez sur **« Générer votre mandat SEPA »**

BIC :

IBAN :

 Générer votre mandat SEPA

12 Enregistrez directement votre mandat SEPA sur votre PC ou sur clef USB et cliquez sur

 Valider

13 **Votre inscription est terminée. Félicitations !** N'oubliez pas d'envoyer votre mandat SEPA, que vous aurez à imprimer, à remplir et à signer, ainsi que votre RIB, à la société CELM', par mail à contact@clem.mobi ou par courrier (cf. adresse de CELM' sur la mandat SEPA)

N'hésitez pas ensuite à appeler CLEM' au 01 86 86 85 85